

Bureau syndical du 24/09/2025

**Procès-Verbal**

**Étaient présents** : Daniel BATON, Dominique COMBAZ, Williams DUFOUR, Marc GAUTIER, Pascal Gentil, Jean-Louis REYNAUD,

**Étaient excusés** : Alain PERROT, Freddy REY

**Étaient absents** : /

**Assistaient également à la réunion** : Didier GIRARD, Responsable des Services, Sabine GANDY, Adjointe administrative, Yann Carron, coordinateur eau et climat, et Sébastien Bordier chargé de mission prévention des inondations

**Secrétaire de séance** : Williams Dufour

Monsieur Le Président, Jean Louis REYNAUD, remercie les membres du bureau pour leur présence. Il propose à l'assemblée de faire une minute de silence en mémoire de Monsieur JOURNET Roger, membre du Conseil Syndical, décédé subitement.

**Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 11/06/2025 :**

Jean-Louis REYNAUD demande à l'assemblée s'il existe des questions particulières, oppositions ou abstentions relatives à ce compte-rendu et demande l'approbation du procès-verbal.

**Le Bureau Syndical vote l'approbation du procès-verbal avec à l'unanimité**

Il rappelle ensuite l'ordre du jour qui est le suivant :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du bureau syndical du 11/06/2025
- 3) Point technique :
  - \* Contrat eau et climat : état avancement
  - \* PEP : élaboration du PAPI, vulnérabilité
- 4) Divers : ressource en eau, chargé(e) de mission communication, poste technicien de rivière, concours photos, prochaines dates, débat sur les objectifs futurs

**Point technique**

\* Contrat eau et climat : Yann Carron prend la parole et présente l'avancement du calendrier du contrat eau et climat :

V1 - 18/09/2025	2025											
	janv.-25	févr.-25	mars-25	avr.-25	mai-25	juin-25	juil.-25	août-25	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25
1 2 3 4 5	6 7 8	9 10 11 12 13	14 15 16 17	18 19 20 21 22	23 24 25 26	27 28 29 30	31 32 33 34 35	36 37 38 39	40 41 42 43	44 45 46 47 48	49 50 51 52	
<b>Etape 1 : Construction du contrat</b>												
<b>Réunions de présentation CEC</b>												
<b>Construction lettre d'intention</b>												
<b>Envoi lettre d'intention</b>												
<b>Programme d'action</b>												
<b>Rédaction fiches actions</b>												
<b>Rédaction contrat</b>												
<b>Validation Agence de l'eau</b>												

Il indique qu'actuellement nous sommes dans la rédaction des fiches actions et du contrat eau et climat.

Il indique également qu'à la phase finale, il y aura 153 actions dont 47 sous maîtrise d'ouvrage. L'engagement financier sera de 31 millions d'euros dont 24% pour les syndicats des eaux. Le SIAGA a 47 actions réparties en 12 thèmes différents : agricole, biodiversité, communication, continuité écologique, formation, animation sobriété, ressource en eau, qualité eau, quantité eau, recherche et développement, restauration milieux et temps agents.

Yann Carron donne ensuite un exemple d'action par thème :

Agricole : étude -diagnostic globale des pratiques à l'échelle du bassin versant.

Biodiversité : inventaire – suivi des espèces patrimoniales Loutre – Castor – Ecrevisses / Elaboration d'une trame turquoise.

Communication : application du plan de communication du territoire.

Continuité écologique : restauration de la continuité écologique du bassin de l'Ainan, Aménagement ou élimination des seuils sur les secteurs de la Bièvre, Paluel, Leysse, Guiers.

Formation : formation des agents pour différents types de relevés (ADNe (adn environnemental) mallette SAMU, pollution, ....)

Animation sobriété : création d'un poste pour animer les thématiques de sobriété des usages de l'eau.

Ressource en eau : étude de sauvegarde sur l'Ainan – marais de Chirens / Observatoire de l'eau. Yann Carron précise que cette étude ne sera peut-être reportée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Qualité eau : Recherche de substance toxique sur la Bièvre / Suivi de la qualité de l'eau sur le bassin versant.

Quantité eau : Suivi des niveaux d'eau – campagne de jaugeages.

Recherche et développement : projet de recherche sur les peupliers noirs de la pépinière.

Restauration milieux : mise en œuvre du Plan de gestion sédimentaire / mise en œuvre du plan de restauration et de gestion de la ripisylve. Yann Carron précise que nous avons également des actions complémentaires de restauration des milieux dans le cadre du PAPI et des Zones Humides.

Temps agents : animation et temps passé par les agents (continuité écologique, inventaire, prospection terrain, ...)

Jean-Louis Reynaud ajoute que la chambre d'Agriculture sollicite le SIAGA sur le PSE.

Ensuite Yann Carron détaille le nouveau poste sobriété en eau. Ce poste consistera à l'élaboration d'outils de diagnostics, des audits sur la consommation de l'eau, des aides et suivis à la mise en œuvre des plans d'actions. L'agent sera un appui aux communes et syndicats, avec pour objectif la baisse de 16% de la consommation d'eau.

Ce poste sera financé 50% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ou à 70% s'il est complété par de nouvelles thématiques de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse telles que l'urbanisme et les infiltrations dans le sol.

Yann Carron explique que le plan de communication du bassin versant consistera à réaliser différents formats de vidéos (films, reportage, films d'animations, vidéos courtes), des panneaux explicatifs et pédagogiques, animations scolaires et ateliers pédagogiques, des formations / sensibilisation des élus, des activités culturelles et ludiques sur le territoire, des supports simples (campings, hébergements, activités loisirs, ...), des campagne d'achats groupés, l'école de l'eau.

Puis Yann Carron donne des exemples des actions des partenaires :

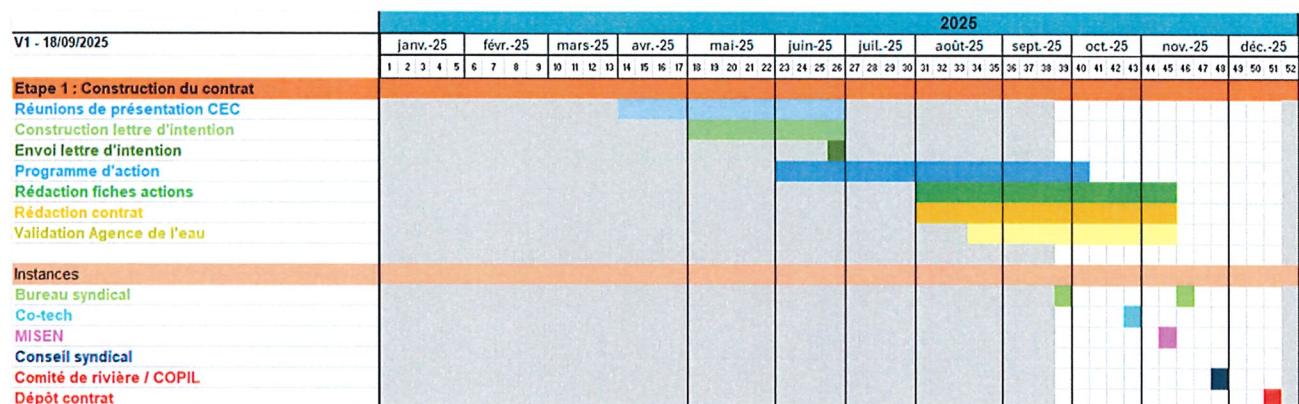
- SIVOS Les Echelles : Renaturation et végétalisation de la cour de l'école de Menuet – 1800 m<sup>2</sup>
- Commune de St-Laurent-du-Pont : Travaux d'aménagement / désimperméabilisation des accès et des parkings du complexe sportif
- Syndicat des Eaux des Abrets : Mise en séparatif des réseaux d'assainissement 650 ml / création de 43 boites de branchements EU / EH = 190
- SIEGA : Travaux de raccordement du système d'assainissement non conforme de Belmont-Tramont à la station d'épuration de Saint-Genix

Yann Carron explique que la Communauté des communes de Yenne a sollicité le SIAGA pour intégrer le contrat Eau Climat car il y a des actions cohérentes en lien sur le bassin versant (petit et grand cycle de l'eau). Le SIAGA va donc proposer une démarche contractuelle (convention de mandat) suite à la réception du courrier d'intention de la CCY et par la signature de la lettre d'intention du contrat.

Les propositions d'actions sont l'actualisation du schéma directeur, la continuité écologique sur un seuil, la restauration des berges et gestion de la ripisylve Flon et Meline, le plan de gestion stratégique des zones humides, la construction d'un plan de gestion EEE, le maillage de secours Verthemex Meyrieux-Trouet, le maillage secours CCY – SIAEP Thiers et le maillage secours La Balme.

Le SIAGA va faire une proposition de convention partenariale à la communauté de communes de Yenne.

Yann Carron termine en donnant le calendrier des prochaines échéances :



\* PEP élaboration du PAPI, vulnérabilité : Sébastien Bordier prend la parole et explique que le lancement de diagnostics de vulnérabilité à l'échelle de chaque bâtiment est prévu prochainement dès lors que des aménagements collectifs ne sont pas retenus.

L'action 1.8 programme de travaux se scinde en deux :

- projet retenu : réalisation des travaux (digue, merlon...) les zones sont protégées collectivement.
- projet non retenu : pas de protection collective, le projet passe en protection individuelle, il est éligible aux diagnostics de vulnérabilité de l'action 5.1.

Sébastien Bordier détaille le déroulement des diagnostics de vulnérabilité ; Le principe de l'action est qu'un bureau d'étude mandaté par le SIAGA effectue un diagnostic de vulnérabilité de chaque bâtiment identifié comme éligible ; Puis un rapport de diagnostic avec préconisation de travaux à réaliser par le propriétaire du bien est établi ; et enfin les travaux préconisés dans le diagnostic sont réalisés. Sébastien Bordier donne des exemples de préconisation de travaux : fenêtre de toit en cas d'évacuation, zone de refuge en étage, tableau électrique en hauteur, poubelles et cuves accrochées ou fixées au sol, pose de barrières étanches devant les portes (batardeaux).

Sébastien Bordier donne les modalités des financements : pour l'action 5.1 (étude) elle est portée par le SIAGA et est gratuite pour les propriétaires. Le montant global est de 59 800€ subventionné par la FPRNM à hauteur de 50%. Concernant l'action 5.2 (réalisation des travaux), elle est portée par chaque propriétaire avec assistante SIAGA et le bureau d'étude mandaté. Le montant maximal de 36 000 € par bien diagnostiquée et est financé par le FPRNM 80% soit un autofinancement de 7200 €. Un démarrage est prévu pour mi-octobre 2025. Sébastien Bordier demande aux élus de communiquer auprès des habitants. Il précise que 1200 habitations sont concernées mais certaines seront enlevées car elles seront protégées par des actions de relevage telles que le relevage de digues. Didier Girard rappelle que le SIAGA avait envoyé les cartes de vulnérabilité aux communes.

Sébastien Bordier donne ensuite l'état d'avancement de l'action 1.9 de l'élaboration du dossier PAPI. La fin du PEP est fixée au 31 décembre 2025, le dépôt PAPI complet pour le mois de mars 2026. Il précise que l'élaboration est lancée et qu'une AMO est nécessaire pour respecter les délais et répondre aux besoins spécifiques.

Et avant de conclure, Sébastien Bordier présente le planning d'élaboration du PAPI dont les dates clés sont :

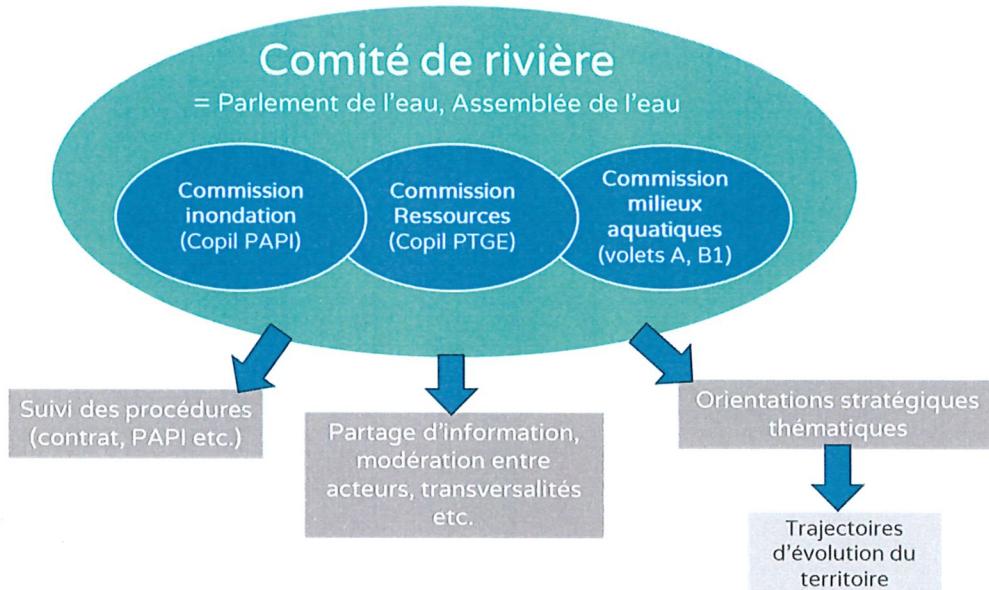
- Fin octobre 2025 : réunions de secteur
- Début novembre : réunion Président et vice-présidents.
- Décembre 2025 : envoi dossier provisoire DREAL / DDT
- Janvier 2026 : bureau et Conseil Syndical (délibération PAPI)
- Fin janvier 2026 : CoPil PAPI
- Fin mars 2026 : dépôt du dossier PAPI

#### *4/ Divers :*

- **Concours photos 2025 :** Sabine Gandy indique que les votes ont été envoyés le 23 septembre, le résultat sera donné le 26/09/2025 et elle énumère les lots à gagner :

<b>1<sup>er</sup> prix</b>	<b>Initiation d'une journée à la pêche avec Immersion Pêche</b>	<b>Valeur de 300 € TTC</b>
<b>2<sup>ème</sup> prix</b>	Bon d'achat au restaurant La Corderie	Valeur de 64 € TTC
<b>3<sup>ème</sup> prix</b>	Descente en canoë Rivièvre Guiers pour 2 personnes	Valeur de 50 € TTC
<b>4<sup>ème</sup> prix</b>	Location de paddles sur le lac d'Aiguebelette pour 2 personnes	Valeur de 44 € TTC
<b>5<sup>ème</sup> prix</b>	Carnet de 10 entrées adultes pour la baignade écologique Rivièr'Alp aux Échelles	Valeur de 40 € TTC

- Point ressource en eau : Didier Girard explique que les phases 5 et 6 en cours de finalisation. Le CoTech a eu lieu le 18 septembre 2025. Le CoPil est reporté au 07 novembre 2025 (9h30-12h30 à CCLA). La finalisation de l'étude est prévue pour fin novembre 2025. Une réunion bilan sera faite en décembre 2025 et suivra le démarrage du PTGE. Il indique les travaux de réalisation des piézomètres seront finis fin année 2025/début 2026 ; le marché a été lancé, les offres sont en cours d'analyse par un bureau d'études. La pose de radars sur les communes de Miribel les Echelles et Entre-Deux-Guiers sera faite courant octobre/novembre 2025. Il précise également qu'un courrier de notification du PTGE auprès des Préfètes de Savoie et d'Isère sera envoyé courant octobre 2025.
- Point ressources humaines : Sabine Gandy indique que la fin du contrat de projet chargée communication était le 04/07/2025 et que Yolenne Sicaud n'a pas acceptée la proposition renouvellement de 3 ans. Le SIAGA a donc procédé à un nouveau recrutement : la candidate retenue est Marianne DELAPORTE et elle prendra son poste le 20/10/25. Adrien Carnet-Guillot quitte son poste de technicien de rivière au 31/10/2025. Un recrutement est en cours de recrutement avec un dépôt candidature jusqu'au 02/10/2025.
- Prochaines dates :
  - Mercredi 08/10/2025 à 10h00 à CCVG: CoPil de l'étude d'élaboration de la stratégie foncière
  - Jeudi 23/10/2025 à 10h00 à : CoTech contrat eau et climat
  - Lundi 07/11/2025 à 9h30 à CCLA : CoPil ressource en eau
  - Mercredi 12/11/2025 à 17h30 : bureau syndical (à confirmer)
  - Lundi 24/11/2025 à 13h30 : comité de Rivière
  - Mercredi 26/11/2025 à 18h00 : conseil syndical (à confirmer)
- Débat sur les objectifs futurs : Jean-Louis Reynaud indique qu'il faudra travailler sur l'évolution de la gouvernance notamment pour le comité de rivière. La vision stratégique 2026 est de positionner le syndicat comme acteur incontournable de la gestion intégrée de l'eau, en liant prévention des inondations, résilience climatique et valorisation des milieux aquatiques, avec une gouvernance et communication :



Avec l'intégration des Dispositifs Clés.

Quant au Programme d'Actions de Prévention des Inondations, il conviendra de le finaliser (cruces, ruissellements, submersions) d'ici fin 2025.

Il sera également nécessaire de sécuriser les financements nécessaires (État, Fonds Barnier, Agence de l'Eau) avant 2025.

Concernant le Contrat Eau & Climat, il faudra intégrer des actions d'adaptation climatique dans chaque volet du PAPI.

Au niveau du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) 2027, il faudra associer les agriculteurs et industriels via un comité de pilotage dédié.  
Il faudra également travailler sur Plan d'Action Opérationnel (2026-2032)

L'ordre du jour ayant été complément examiné, la séance est levée à 20h15.

Le 24/09/2025

Le secrétaire de séance

Williams Dufour



Le Président

Jean-Louis REYNAUD

